

[Français]

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Selon une étude non signée invoquée par le président du comité du non, M. Daniel Johnson, le Québec, en votant oui, perdrait rien de moins que le tiers de ses 11 000 fermes laitières. Scénario catastrophique immédiatement démenti par M. Claude Lafleur, directeur de l'Union des producteurs agricoles, qui l'a qualifié, et je cite: «de catastrophiste, extrémiste et invraisemblable».

Le ministre admettra-t-il qu'il est dans l'intérêt des producteurs agricoles et des industries de transformation du lait de s'entendre avec le Québec pour préserver le système de gestion de l'offre, en particulier pour se protéger de la concurrence américaine, comme le reconnaissent tous les intervenants de ce secteur?

[Traduction]

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, les observations que MM. Johnson et Vallières ont formulées hier, au Québec, au sujet des études publiées par le ministre Le Hir étaient, selon moi, des critiques tout à fait solides et extrêmement crédibles au sujet des rapports de M. Le Hir, qui dénaturaient totalement les faits.

Je tiens à signaler que ces critiques viennent non seulement de MM. Johnson et Vallières, mais également de plusieurs éminents professeurs d'universités du Québec, d'experts en politique commerciale américains comme M. Chip Roh, et de M. Yvon Proulx, l'économiste en chef de l'UPA, dont on cite les propos dans *La Presse* d'aujourd'hui.

● (1445)

[Français]

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, j'invite le ministre à lire la revue *L'Actualité* parce que ces informations proviennent d'un document non signé du Parti libéral du Québec. Les auteurs ont même honte de dire qu'ils l'ont rédigé. C'est ça, les libéraux.

Une voix: Renseignez-vous!

M. Bellehumeur: C'est de la désinformation.

Le ministre reconnaît-il que le Canada négociera pour préserver le système de gestion de l'offre, car si les lois du marché devaient s'appliquer, c'est nous, au Québec, qui en sortirions gagnants parce que c'est chez nous qu'on retrouve la production et c'est chez nous qu'on retrouve les producteurs les plus rentables. C'est ça, la vérité.

[Traduction]

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, de nos jours, le secteur laitier québécois est très fort et extrêmement stable. Il représente quelque 12 000 fermes laitières commerciales, des rentrées de fonds de 1,3 milliard de dollars, des quotas de lait dont la valeur est supérieure à deux milliards de dollars, 20 000 emplois dans les régions rurales du Québec, 83 usines de transformation des produits laitiers, 7 400 emplois dans ces usines et 47 p. 100 des quotas de lait industriel du Canada tout entier. Tout cela est à l'avantage du Québec, grâce à la participation de la province au régime canadien de gestion de l'offre.

* * *

LES MINES

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Ressources naturelles.

L'industrie minière constitue l'un des principaux secteurs de notre économie, avec plus de 300 000 emplois directs dont dépendent 150 collectivités.

Une voix: Parlez-vous français?

[Français]

M. Serré: Certainement, monsieur, parce qu'on est bilingues en Ontario. On parle les deux langues.

La ministre peut-elle indiquer à cette Chambre les principales mesures que notre gouvernement a prises afin de soutenir et de stimuler le développement d'une industrie minière performante au Canada?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de garantir au député que notre gouvernement comprend l'importance du secteur minier pour notre pays et notre économie. Nous entendons bien assurer sa prospérité à long terme.

M. Stinson: Cessez alors de le torpiller.

Mme McLellan: Pour la gouverne de nos vis-à-vis qui voudraient bien écouter, une des choses intéressantes, c'est le fait que, lorsque nous parlons aux représentants du secteur minier, ils disent se préoccuper avant tout de la réforme de la réglementation.

Le gouvernement est bien décidé à réformer les règlements applicables au secteur minier au Canada. C'est pourquoi ce secteur est l'un des six secteurs seulement dont la réglementation fera l'objet d'une réforme accélérée, à la suite d'une décision de mon collègue, le ministre de l'Industrie. Nous agissons ainsi pour qu'il y ait un secteur minier prospère dans tout le Canada, y compris au Québec.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.